

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

Astrida, le 20 janvier 1951.-

N° 152/Just

Objet:
Aff. Ali bin Sultan.



Monsieur l'Administrateur,

Comme suite à votre n°16/Just du 5/1/51,
j'ai l'honneur de vous faire savoir que le nommé Ali bin
Sultan ne réside pas à Astrida. D'autre part le nommé Hamour
bin Mohammed n'est inconnu.

L'Administrateur Chef de Territoire,
p.o. L'Agent Territorial,

Monsieur l'Administrateur Chef de Territoire
de et à Bubanza.

U S U M B U R A.-
